

MAJUSCULES

LE JOURNAL DE LA SPV

N°132 - JUIN 2021

ÉDITO

UN NOUVEAU CADRE

Le 27 mai 2021, le DFJC a communiqué sur les modifications du règlement de la LEO. Plus précisément, il s'agit d'une révision quant aux groupes de disciplines, passant de deux à trois groupes selon les années à un système à double condition. Si le système retenu est une avancée pour plusieurs raisons, le principe pédagogique doit demeurer le même : l'évaluation doit être au service des apprentissages et non l'inverse.

Après une large consultation fin 2019 sur certaines thématiques du Cadre général de l'évaluation (CGE), la DGEO a mis en place un groupe de travail réunissant les associations professionnelles représentant notamment les enseignant-e-s et les directions afin de concrétiser les positions de chacun dans un nouveau cadre. Ainsi, « avec le cadre révisé, le système se limite à une double condition: le groupe principal qui contient toutes les disciplines et un groupe dit restreint composé jusqu'en 6P du français et des mathématiques, ainsi que de l'allemand dès la 7P. Au secondaire I (9-11S), ce groupe restreint sera constitué du français, des mathématiques, de l'allemand et de l'option suivie par l'élève: option spécifique pour les élèves de la voie pré-gymnasiale (VP) et option de compétences orientées métiers pour les élèves de la voie générale (VG). Pour satisfaire aux conditions de promotion, l'élève devra obtenir une moyenne suffisante, tant dans le groupe principal que dans le groupe restreint (double condition).¹ »

Si le système de compensation proposé par la DGEO est positif pour les élèves, il permet enfin aux branches artistiques d'être prises en compte comme les autres disciplines dans la promotion d'un élève. D'ailleurs, on pouvait lire cette avancée dans les revendications des 10 mesures de la SPV (2018).

En ce qui concerne l'enseignement des sciences, la SPV avait défendu le projet de maintenir cette branche dans les conditions d'orientation dans le but de diversifier le plus possible le

profil des élèves orientés en 9VP. Or, il s'avère que si les sciences restaient dans le groupe restreint pour l'orientation, l'effet inverse se produirait. Forte de ce constat, la SPV a dès lors demandé une réelle analyse de l'enseignement des sciences, notamment axée sur ses moyens d'enseignement et sur la place de l'expérimentation.

Ainsi, durant les discussions à propos du Cadre général de l'évaluation, la SPV a formulé trois réflexions prioritaires pour les prochains mois: une relative à l'enseignement des sciences, une autre relative à une augmentation du nombre de périodes OCOM, et une dernière relative à l'orientation en fin de 8P. La SPV salue donc la volonté de la DGEO de traiter ces thématiques.

Pour finir, il faut rappeler l'enjeu fondamental de l'encadrement des élèves qui rencontrent des difficultés. C'est pour cette raison que la SPV a transmis à la DGEO deux revendications relatives à la promotion et au redoublement:

- Établir des projets pédagogiques et d'aide pour les élèves qui redoublent ou qui sont promus « en situation de cas limite »;
- Octroyer des moyens financiers pour que ces aides puissent être mises en œuvre.

Gregory Durand, président

¹ DFJC, (2021), <https://cutt.ly/9nGdKVp>

PAS COMME LES AUTRES

Je me prénomme ALPHA et je suis un cocker anglais formé comme chien d'assistance. J'ai pour mission d'accompagner Sophie¹, une camarade d'école, pour l'aider à détecter ses crises d'hypo ou hyperglycémie et l'avertir quand cela est nécessaire. Je suis sympa mais il ne faut pas me déconcentrer. MERCI de tout cœur de m'aider à rester concentré sur Sophie!

Dans les couloirs du collège secondaire d'Orbe, ce genre d'affiche passe presque inaperçu. En effet, depuis février, les élèves et le corps enseignant accueillent un élève à l'allure atypique, au poil soyeux et aux oreilles pendantes ! Alpha est un cocker anglais qui a été éduqué au centre Farah-Dogs et a développé des compétences pour détecter les crises d'hypo ou hyperglycémie de sa maîtresse, Sophie.

Il fallait un alignement de planètes parfait, sans quoi ce projet n'aurait jamais vu le jour.

L'aventure a commencé il y a bien longtemps pour cette famille du Nord vaudois. Une fois le diagnostic posé, c'est la course aux solutions pour gérer le diabète de leur fille Sophie. Des années durant lesquelles elle a grandi et s'est épanouie avec l'angoisse permanente de faire une crise. Car aucun dispositif habituel n'était concluant pour elle. Et à l'école, autant dire que cette angoisse influençait non seulement son bien-être, mais également ses résultats scolaires. Cette élève arrivait plusieurs fois par semaine au secrétariat pour être prise en charge soit par l'infirmière scolaire, soit par un autre adulte qui l'aidait à gérer ses crises. Malgré la détresse de l'adolescente, sa force de caractère et le soutien de ses proches ont contribué à trouver une solution peu banale. C'est d'elle qu'est venue l'idée du chien d'assistance. Sophie a consulté plusieurs sites au Canada et en France qui formaient ces animaux pour aider les malades. Grâce à ses recherches, elle a trouvé une association en Suisse – Farah-Dogs – établie en Valais. Entourée de chiens dès son plus jeune âge – elle a d'ailleurs aidé à l'éducation des deux chiens familiaux – c'était donc presque naturel pour elle de contacter cette association et de présenter son dossier.



« Je me prénomme ALPHA et je suis un cocker anglais formé comme chien d'assistance. »

Début 2020, la famille s'est rendue sur place pour un premier rendez-vous afin de définir les besoins de Sophie et ainsi orienter le choix et l'éducation du chien. En mai, Alpha a foulé pour la première fois la maison familiale et ses débuts ont été plus que prometteurs puisqu'il n'est jamais reparti ! S'est ensuivie une formation intense pour Sophie et le chien, avec un suivi de près par l'association, mais également le risque que, du jour au lendemain, tout s'arrête à cause de l'incompatibilité des protagonistes. La maman parle plusieurs fois d'une sacrée chance, car Alpha a tout de suite aimé travailler avec les odeurs de Sophie. Le processus de recrutement aurait pu prendre beaucoup plus de temps, et l'apprivoisement du maître et de son chien est parfois long et compliqué. Grâce à ce concours de circonstances positives, depuis une année, la famille accueille ce nouveau membre à quatre pattes.

Parallèlement, l'idée et le but final de ce projet était qu'Alpha puisse accompagner Sophie partout, tout le temps, y compris à l'école. C'est d'ailleurs la spécialisation de l'association Farah-Dogs qui forme des chiens d'assistance notamment pour les enfants atteints d'autisme, de diabète ou d'épilepsie. Au bout de quelques mois, Sophie étant tout à fait autonome avec son chien, le temps était venu de mettre en place une intégration en classe. S'est enclenché alors une aventure hors du commun, exceptionnelle et inédite, car jamais au sein de l'école vaudoise un tel projet n'avait été mené.

C'est juste avant le confinement que le directeur a reçu cette demande plutôt inhabituelle de la part de l'infirmière scolaire. En contact régulier avec la famille de Sophie, c'est elle qui a présenté à la direction de l'établissement cette possibilité d'accueillir un chien d'assistance

au sein de l'école. Le directeur, surpris dans un premier temps, a vite adhéré au projet et compris l'enjeu pour cette élève. Une rencontre a eu lieu en juin avec une question centrale: Que peut-on faire? Autour de la table s'est formée alors cette équipe de projet avec la direction, les parents, l'élève, l'infirmière scolaire, et bien entendu les responsables de l'unité de Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS), des personnes bienveillantes, chacune prête à s'investir dans un cadre précis et inscrit dans la durée. Le directeur met en évidence deux éléments qui ont été pour lui décisifs pour le bon déroulement: le respect mutuel de chaque membre de l'équipe dans son rôle et le temps accordé entre chaque étape du projet. «Il fallait un alignement de planètes parfait», dit-il, sans quoi ce projet n'aurait jamais vu le jour. Sont venues alors toutes les questions de la part de l'unité PSPS car aucun protocole n'est prévu pour ce type d'intégration. Il a fallu faire du sur mesure, avancer petit à petit et surtout main dans la main.

J'ai l'impression qu'il a toujours été là, après seulement quatre mois d'intégration. Il est très calme, on ne le voit même pas.

Une fois l'accord du canton délivré fin 2020, le directeur de l'établissement secondaire a informé dans un premier temps toute l'équipe pédagogique. Les réactions ont été largement positives, mais une certaine appréhension habitait le corps enseignant, comme la peur de l'animal, la peur qu'il dérange les autres élèves, qu'il fasse du bruit, et surtout que chaque élève y aille de son animal de compagnie. Mais la direction a su donner du temps pour s'exprimer, mettre un cadre précis et informer clairement des buts et des enjeux de cette intégration. Le rôle du chien est central dans cette situation, ce n'est pas juste un animal de compagnie, qui fait joli au fond de la classe. Il est là pour travailler, au même titre que les élèves, et c'est le message qui a été donné à tout le monde. Il est au pied de Sophie à longueur de journée, en laisse, et l'avertit par de simples mordillements quand elle doit contrôler sa glycémie et au besoin manger quelque chose. Certains collègues disent n'avoir jamais croisé Alpha, tellement sa présence passe inaperçue.

Puis, il a fallu avertir les élèves de la classe de Sophie et leurs parents. Là encore, un temps est laissé à toutes ces familles pour faire part de leurs inquiétudes et poser leurs questions. Et pour finir, une information générale a été donnée à tout le reste de l'école.

Elle cartonne, s'exclame son directeur, heureux et fier d'avoir contribué à l'épanouissement de cette adolescente.

Alpha a commencé par venir 6 périodes en classe pour tester sa fatigue de travail et s'adapter à ce nouvel environnement. Comme cela se passait bien, il a ensuite fait 11, puis 17 périodes et enfin le 100% de l'horaire de Sophie. «J'ai l'impression qu'il a toujours été là, dit-elle après seulement 4 mois d'intégration. Il est très calme, on ne le voit même pas.» Et pourtant, les pouvoirs d'Alpha ne se limitent pas à son flair surdéveloppé. Non seulement il détecte les crises bien avant qu'elles ne se produisent, mais il apporte à Sophie une stabilité et un calme qu'elle avait perdus notamment à cause de son diabète. Sans oublier ses résultats scolaires qui sont en hausse depuis l'arrivée de cet assistant. «Elle cartonne», s'exclame son directeur, heureux et fier d'avoir contribué à l'épanouissement de cette adolescente. Sophie fait toujours des hypoglycémies, mais elle a la chance de bénéficier d'un appui sur mesure, d'un assistant fidèle et surtout d'une structure scolaire qui soutient la famille dans cette démarche exceptionnelle. Elle ira l'année prochaine au gymnase et l'aventure se poursuivra dans ce nouveau lieu, la direction ayant également entamé les démarches pour qu'elle et son chien puissent suivre les cours.

Une élève pas comme les autres? Un chien pas comme les autres? Un établissement pas comme les autres? Peut-être simplement un projet pas comme les autres que chacun a su faire vivre grâce à un respect, un investissement, un courage et une volonté pas comme les autres.

Lucie Lobsiger, membre du Comité cantonal

Site de l'association: www.farah-dogs.ch

1 Prénom d'emprunt

BRÈVE



Quelle rentrée scolaire?

La SPV a écrit au DFJC au sujet du plan de sortie pour l'école vaudoise dès la rentrée scolaire. Il est demandé que les syndicats puissent être consultés avant qu'une large information puisse être donnée aux établissements avant la fin de l'année scolaire.

En effet, à ce jour, les décisions sanitaires et pédagogiques en lien avec la situation du COVID-19 (178, 179, 180, 181 et 183) restent en vigueur jusqu'à nouvel avis. Or, la rentrée scolaire 2021-2022 approche à grands pas. Dans plusieurs secteurs de la vie quotidienne, des plans de sortie de crise ont été présentés et mis en œuvre.

Bien conscients que la question médicale appartient aux spécialistes, il nous paraît essentiel que les associations professionnelles concernées soient consultées sur la mise en œuvre des décisions pour cette rentrée.

De plus, il est fondamental que les professionnel-le-s de la vie scolaire puissent également se projeter dans l'avenir tant pour des questions organisationnelles que pédagogiques. Dès lors, la SPV a demandé qu'une communication, après consultation des partenaires sociaux, puisse avoir lieu au plus tard d'ici la fin de l'année scolaire 2020-2021.

GD



AD SPV 2021

Une nouvelle fois, la Société pédagogique vaudoise a dû innover pour son AD. Lorsque le CC avait pris la décision de faire une AD par correspondance en avril 2020, il avait l'espoir d'une assemblée en présentiel en 2021. Mais la situation sanitaire a contraint le CC d'innover une nouvelle fois. À l'image de ce que l'école et ses professionnel-le-s ont dû mettre en œuvre depuis plus d'une année.

Ainsi, le CC a proposé une AD en visioconférence qui ne traiterait que des éléments statutaires. Toutefois, il garde l'espoir d'organiser une rencontre – comme à l'époque, ou au moins « en vrai » avec quelques mesures sanitaires – afin de se retrouver et de débattre sur des éléments pédagogiques. En effet, malgré le caractère particulier de cette année, certains dossiers ont avancé et les associations n'ont pas toujours été entendues, notamment dans le cadre du numérique. Le concept 360° est par ailleurs une thématique importante que le CC souhaiterait traiter avec les délégué-e-s, tant ce concept semble être le condensé de toutes les difficultés que l'école rencontre.

Le 3 juin 2021, l'assemblée a donc été présidée magistralement par Anne-Claire Chaubert. Lors de son message, le président SPV a profité de remercier les enseignant-e-s pour tout ce qu'ils ont fait pour l'école vaudoise. Il a également remercié Frédéric Guggisberg pour sa présidence de la conférence des présidents durant quatre ans. Et aussi les présidents et présidentes de comité qui ont cédé leur place cette année: Camille, Grégoire, Marie-France, Caroline, Claire et encore Valérie. Pour finir, il a adressé des remerciements particuliers à Marie Jeanneret, la secrétaire SPV qui partira à la retraite après 40 ans de bons et loyaux services.

En vue de cette AD en ligne, les associations professionnelles de la SPV avaient réalisé des capsules vidéo relatives à leur rapport d'activité. Ces dernières ont permis d'avoir une sympathique assemblée malgré le contact numérique. La capsule du CC peut être visionnée sur le site de la SPV.

Le dépouillement des votes de l'AD 2021 a eu lieu le lundi 14 juin en présence de la présidente de l'Assemblée des délégué-e-s. Avec un taux de participation de 63 %, les délégués ont notamment accepté le rapport d'activité 2020-2021 que vous trouverez sur le site internet SPV; ils ont aussi validé les comptes 2020 et le budget 2022 que l'on peut lire ci-dessous.

Par ailleurs, les délégué-e-s ont accepté de maintenir le montant des cotisations. En outre, en regard de la bonne santé financière de la SPV, l'AD a mandaté le CC pour une redistribution de 30'000.- au profit d'une diminution ciblée des cotisations 2022 afin de favoriser un meilleur recrutement. Un rapport à ce propos sera fait à l'AD 2022.

Le président de la SPV reste à disposition pour d'éventuelles questions.

GD

PERTES ET PROFITS	Comptes 2020	Budget 2022
Cotisations	735'059.50	710'000.00
Autres revenus	79'021.99	64'000.00
TOTAL RECETTES	814'081.49	774'000.00
Activités internes (AD, frais généraux...)	52'807.20	77'000.00
Activités syndicales (FSF,...)	66'042.00	70'000.00
Majuscules	37'096.90	55'000.00
Personnel et administratif	564'222.52	571'000.00
TOTAL DÉPENSES	720'168.62	773'000.00
Bénéfice / Perte	93'912.87	1'000.00

SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ SPV 2020-2021

Le Comité cantonal a décidé de ne plus envoyer le Rapport d'activité en version papier à tous les membres. Il a pris l'option de faire une synthèse dans le Majuscules et de publier sur son site le Rapport d'activité complet. Cela permet aux membres intéressé-e-s de le consulter sur spv-vd.ch. Les quatre pages suivantes sont donc un résumé de toutes les activités avec la mise en exergue de quelques dossiers, relations de la SPV avec ses partenaires et éléments relatifs aux associations et au Comité cantonal.

QUELQUES DOSSIERS SPV

Une révision du CGE

Dans le cadre de la consultation initiée par le DFJC fin 2019 et relative au Cadre général de l'évaluation (CGE), la SPV a notamment défendu une faible autonomie des établissements scolaires en matière de programmes personnalisés (PP). En effet, la SPV avait constaté une multitude de PP dans le canton. Pour elle, il était urgent de réfléchir à l'orientation et au sens que l'on veut donner au programme personnalisé. C'est également pour cette raison qu'elle était plutôt favorable à la production d'un document type pour la mise en place d'un programme personnalisé. Tous ces éléments ont pu être discutés – notamment la distinction entre un aménagement et une « adaptation » du programme – lors de plusieurs séances constructives avec la DGEO.

C'est également pour cette raison qu'elle était plutôt favorable à la production d'un document type pour la mise en place d'un programme personnalisé.

Par ailleurs, un GT spécial CGE a été mis en place afin de discuter des groupes de disciplines. La SPV a défendu l'idée d'un système à panier. Elle a également demandé à ce que la place de la science dans ce système soit débattue dans ce groupe. Cette position a permis d'analyser les conséquences de certains systèmes et de se positionner en connaissance de cause.

CADEV – DAL

En février, la SPV a reçu plusieurs réactions de collègues relatives aux réquisitions ou à des réglementations – souvent très restrictives et peu précises – pour les achats hors DAL. De plus, avec 93 établissements, il n'est pas rare de voir 93 politiques d'achat ou 93 procédures différentes. Ainsi, la SPV a pu avoir une séance avec la DGEO et la Direction des achats et de la logistique (DAL, anciennement CADEV). Sa demande principale était la publication d'une foire aux questions (FAQ) afin d'offrir des réponses précises aux questions récurrentes. Par ailleurs, la SPV a fourni une trentaine de questions pour nourrir la FAQ.

Un plan d'action LEO

En début d'année scolaire 2020-2021, la cheffe du Département a présenté onze mesures, accompagnées d'objectifs, afin de consolider la LEO. Même si la moitié des objectifs faisaient suite à des demandes de la SPV, le Comité cantonal a écrit à la DGEO afin de prendre position (à lire ou à relire https://spv-vd.ch/docs/plan_action_LEO_SPV_VE.pdf)

Un plan numérique

La SPV a répondu en octobre 2020 à une deuxième consultation relative au Plan d'études romand (PER) concernant l'éducation numérique (PER EDUNUM).

De manière générale, la SPV a défendu que, selon elle, le rôle de l'école n'est pas de former des ingénieurs. Toujours selon elle, tous les élèves n'ont pas à décrire des processus et à les formaliser dans le langage informatique.

Le principe de citoyenneté numérique (même s'il n'est pas réellement défini dans les textes) au centre de trois axes (Médias, Science informatique, et Usages) semble intéressant. Ces trois axes peuvent constituer la « citoyenneté », mais ne doivent pas devenir des silos, car le numérique doit être pensé transversalement et au service des apprentissages disciplinaires.

De manière générale, la SPV a défendu que, selon elle, le rôle de l'école n'est pas de former des ingénieurs.

D'un point de vue écologique, la SPV reste sceptique face à cet afflux massif de nouvelles technologies dans les classes, alors qu'on sait qu'elles polluent énormément. Elle a l'impression que le texte se dédouane en citant ici et là l'importance de la protection de l'environnement, mais qu'il n'en est rien en réalité. Par ailleurs, selon la SPV, il y a très peu d'éléments relatifs à la dépendance aux GAFAM dans le PER EDUNUM.

Pour finir, la SPV s'est opposée à un enseignement disciplinaire dès le cycle 2 et au cycle 3 pour l'axe Médias et Science informatique. La citoyenneté numérique doit être développée dans un esprit transversal.

Le jeudi 22 avril, la CIIP a finalement publié la version finale du PER EDUNUM.

RELATIONS ET ÉCHANGES

FSF

Vice-président de la FSF depuis 2014, le président de la SPV a depuis 2018 un rôle plus actif dans la conduite de la FSF, en accord avec le Comité central. Il participe aux séances du Comité central et à celles du Bureau exécutif, organe regroupant le président, le vice-président et les deux secrétaires généraux et visant à la conduite politique de la faitière.

Durant la période couverte par le présent rapport d'activité, le président SPV a participé à :

- 8 séances du Comité central de la FSF;
- 15 séances du Bureau exécutif de la FSF;
- 2 séances de la Commission FSF relative à la CPEV.

Le deuxième semestre 2020 a demandé un travail sur les finances de la FSF. Afin d'assainir les finances de la faitière, la FSF a été contrainte de réduire de 20% un poste de secrétaire général.

Dans l'optique du nouveau plan de présentation de la CPEV, la FSF a constitué une commission afin de préparer la position de la faitière lors des prochains débats relatifs à cette thématique.

La crise sanitaire et ses mesures ont provoqué une diminution importante des rencontres tant avec le département qu'avec les autres partenaires.

DFJC

Durant cette année scolaire, le principal rendez-vous entre les syndicats et le DFJC est resté le GT LEO. Deux autres GT, plus techniques, ont pu également se réunir afin de traiter du Cadre général de l'évaluation (Groupes de disciplines et Chapitre 5).

Par ailleurs, après avoir relancé à plusieurs reprises le Département, des séances de négociations ont eu lieu quant à l'entrée dans la profession durant le premier semestre 2021.

En ce qui concerne le GT LEO, la SPV a demandé de traiter plusieurs objets, notamment en lien avec la feuille de route DGEO sur la LEO.

Pour finir, il y a eu plusieurs réunions relatives à la résolution de l'AD SPV de 2019 (« Pour des remplacements de qualité »). La SPV a demandé que le DFJC ajoute sur la plateforme MIREO le cahier des charges des enseignant-e-s et fasse en sorte que la lecture de celui-ci soit validée par les futurs remplaçant-e-s et explicite clairement les attentes. Un consensus semble avoir été trouvé autour d'un classeur administratif uniformisé, complété et mis à jour par l'enseignant-e. Des discussions doivent encore avoir lieu sur les visites des directions de remplaçant-es non formés et qui restent plus d'un mois dans un établissement.

HEP Vaud

En raison de la crise sanitaire, il y a eu très peu de contacts entre la HEP et la SPV cette année. Le traditionnel accueil café-croissant n'a pas pu avoir lieu ainsi que les présentations des associations professionnelles aux étudiant-e-s.

Toutefois, la SPV a remis – virtuellement – trois prix pour des mémoires lors de la cérémonie de la remise des diplômes 2020. Sophie Conne et Gregory Durand ont pu intervenir lors d'un cours MAES afin de présenter la vision de la SPV notamment sur le Concept 360°.

Pour finir, la SPV est intervenue auprès du recteur de la HEP en raison des propos qu'il avait tenus lors d'une interview dans le 24 heures du 25 mars 2021.

COMITÉ CANTONAL

Le Comité cantonal, se réunissant tous les jeudis après-midi, a tenu plus de 37 séances d'avril 2020 à avril 2021. D'avril à juin 2020 et d'octobre 2020 à avril 2021, le comité s'est réuni en visioconférence. Il a pu profiter de l'accalmie sanitaire pour se réunir en présentiel (tout en respectant les règles sanitaires) d'août à octobre 2020 (9 séances). Malgré la situation sanitaire, le Comité cantonal a continué de travailler sur des thématiques pédagogiques, syndicales et sanitaires pour l'école vaudoise et ses membres. Il a en particulier continué de faire des propositions au DFJC sur certains dossiers ou sur la situation sanitaire. Notamment, les aides pour les élèves en difficulté et les règles sanitaires imposées dans les écoles.

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENT-E-S

Durant cette année, la Conférence des président-e-s s'est réunie en visioconférence à cinq reprises depuis la dernière Assemblée des délégué-e-s.

La Conférence des président-e-s est un organe législatif indispensable au bon fonctionnement de la SPV.

Après six années de présidence à l'AVEAC, Frédéric Guggisberg (AVEAC) a décidé de se retirer de la présidence de cette Conférence. La SPV le remercie chaleureusement pour son dévouement à la SPV ainsi que sa volonté de trouver à chaque fois des compromis durant ces trois années de présidence à la CP. Cette dernière a élu Jacques Rubattel (AVEPS) à sa présidence.

La Conférence a traité notamment des thématiques suivantes :

- Le bilan des actions SPV durant la période de mars à juin 2020 (lié à la fermeture des écoles et à leur réouverture);
- La tenue de l'AD SPV 2021;
- Les objectifs SPV 2020-2021;
- Le plan d'action de la DGEO pour la consolidation de la LEO en 11 mesures;
- La tenue des AG des associations;
- Les mesures sanitaires et pédagogiques entre août 2020 et mai 2021;
- L'organisation des comités des associations;
- La promotion des associations;
- Les réquisitions et le fonctionnement de la DAL.

Comité cantonal

Le CC est responsable devant l'Assemblée des délégué-e-s de l'application de la politique générale de la SPV. Il défend les intérêts généraux de la société et promeut les professions enseignantes et parascolaires devant les autorités politiques et scolaires.

Il est le porte-parole de la SPV auprès des autorités et de l'opinion publique.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES SPV

Comme pour le rapport d'activité de la SPV et du Comité cantonal, l'entier des rapports des associations se trouve sur le site SPV.

AVEP1 - Association vaudoise des enseignant-e-s du premier cycle primaire



Comme chaque année, les vives discussions qui ont eu lieu lors des différentes séances de comité ont permis à l'AVEP1 de continuer ses batailles, même à distance ! La question des gestes médicaux, des effectifs de classe, de la collaboration entre les professionnel-le-s de la santé et les enseignant-e-s ainsi que d'autres thématiques ont été discutées cette année. Le comité cherche toujours à traiter des problématiques liées aux 1-2P comme aux 3-4P.

Retour de l'AG 2020

L'Assemblée générale a pu avoir lieu le 30 septembre 2020. Elle a débuté par un riche échange entre quatre représentant-e-s de l'unité de Promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire et l'assemblée. Ce moment de questions-réponses a été très apprécié et fort intéressant.

Le comité a accueilli ensuite la cheffe du DFJC, Cesla Amarelle. Celle-ci a pris le temps de remercier de vive voix les enseignant-e-s vaudois qui ont su s'adapter à une école à distance du jour au lendemain. Elle a souligné l'importance du rôle de l'enseignant dans la société et de la prise de conscience de cette dernière face au rôle que nous tenons. Lors de son intervention, elle a également abordé les thématiques de l'école d'après le semi-confinement, du projet 360°, de la valorisation de la formation professionnelle, de l'importance de l'école numérique et du plan de révision de la LEO.

AVEP2 - Association vaudoise des enseignant-e-s du second cycle primaire

Thèmes abordés cette année

Lors de l'AG de l'automne 2020, il a été évoqué un thème de discussion d'actualité: la primarisation des 7-8. Il a été constaté que la situation est très diverse selon les endroits du canton: certains établissements ont d'emblée séparé les bâtiments et tout de suite demandé aux enseignant-e-s de choisir leur niveau d'enseignement (7-8 ou 9-10-11), dans d'autres établissements les 7-8 sont encore dans un fonctionnement secondaire quasi inchangé.

Les points de vue diffèrent aussi: certains souhaiteraient retrouver l'enseignement de toutes les disciplines en 7-8, d'autres souhaiteraient un système plus hybride avec notamment l'intervention de maîtres spécialistes pour les branches du 3^e groupe et la collaboration de deux enseignants dans une classe pour les autres branches.

Le comité, en sous-effectif, n'a pu qu'effleurer ces questions, mais ce thème l'occupera principalement l'année prochaine pour que le deuxième cycle primaire trouve vraiment son identité. D'autres questions seraient à discuter:

- inégalité des élèves face à l'informatique et problèmes de l'enseignement à distance;
- surcharge administrative;
- introduction du Concept 360°.

AVES - Association vaudoise des enseignants du secondaire I

Depuis 2014, l'important investissement de plusieurs a permis de construire une nouvelle association au sein de la SPV: l'Association vaudoise des enseignants du secondaire I (AVES). Elle a fourni un important travail pour la SPV et pour le cycle 3. Que toutes les actrices et tous les acteurs de l'AVES soient ici remerciés.

Sept ans plus tard, l'AVES souhaite se donner un nouveau souffle, notamment avec de nouvelles personnes au sein du comité. L'objectif est de lancer un nouveau comité en septembre 2021 afin de relever les défis qui se présentent pour le secondaire I, importants et nombreux.

Rythmique-Vaud - Section vaudoise de l'Association suisse des professeurs de rythmique Jaques-Dalcroze 1276



Les nouvelles de l'association sont à l'image des chamboulements de cette année si particulière. Nous allons relever ici deux points particulièrement importants: le renouvellement de la structure du comité, et les ressources qui ont permis à nos membres de traverser au mieux le premier confinement.

La structure globale de notre comité a en effet subi plusieurs changements. Nos deux présidentes Caroline de Rham et Claire Besençon avaient annoncé leur volonté de se retirer avant l'AG du mois de mars 2020, et aucun membre ne s'était annoncé pour prendre la relève, laissant seule notre trésorière Myriam Schmid Kohler. De riches débats sur l'existence même de notre association s'en sont suivis. L'appartenance à la SPV n'était par contre pas remise en question, l'ensemble des membres qualifiant d'essentielle cette représentation syndicale et pédagogique. Une solution a rapidement émergé: partager les tâches du comité en de plus nombreuses petites tranches afin d'en alléger la charge. Cette nouvelle formule permet aussi d'accompagner les plus jeunes de nos membres dans ces tâches collectives nouvelles pour elles, et ainsi de les encourager à s'investir dans le comité. Une dizaine de personnes se sont annoncées pour participer à ce groupe collaboratif.

AVEAC - Association vaudoise des enseignant-e-s en activités créatrices

Le comité

Lors de l'AG, deux membres actifs ont quitté le comité, Laure Berner et Philippe Etter, ainsi que le président, Frédéric Guggisberg. Qu'ils soient remerciés vivement pour leur travail pendant toutes ces années. Depuis cette AG, Lysiane Guenat a repris la présidence de l'association, épaulée par quatre membres actifs.

Prolongement de la Décision 146

Actuellement la Décision 146 a été reconduite jusqu'en 2021. Cette décision pose la question de l'attractivité de la formation auprès des enseignants ayant un master. En effet, les enseignant-e-s porteurs d'un master secondaire perdent une classe salariale dans l'enseignement des ACM, il y a donc très peu, voire pas du tout, de personnes concernées qui s'inscrivent dans la formation PIRACEF. Ce problème va être étudié lors des inscriptions pour 2021.

L'éducation nutritionnelle

Lors de l'assemblée générale du 7 octobre 2020, les membres présents ont accepté que le comité se penche sur la réunion de l'EDN et des AC au sein de l'AVEAC. Le comité a ainsi travaillé à trouver des arguments et des solutions pour ce projet. Ce point sera traité à l'occasion de la prochaine AG en septembre.

AVEPS - Association vaudoise d'éducation physique scolaire



Comme une immense majorité d'associations, l'AVEPS a pris la décision d'effectuer son AG statutaire «à distance», les normes sanitaires ne nous permettant pas de vivre cette dernière en présentiel. Outre une réduction massive de ce qui était possible de faire en éducation physique (y compris la natation), l'AVEPS a également dû se résigner à annuler les journées cantonales qui sont très appréciées par nos élèves de 7P à 11S des différents établissements du canton.

Voir les élèves bouger et progresser est et reste le moteur de notre profession de maître d'éducation physique. Sous l'impulsion de notre responsable promotion et publicité, Guillaume Girod, l'AVEPS a créé un partenariat avec la HEP Vaud concernant le dispositif Play-Lü.

Initialement, une nouvelle rencontre avec la cheffe du Département, Mme Cesla Amarelle, avec qui l'AVEPS collabore étroitement depuis le début de son mandat, était prévue en avril. Elle a bien évidemment été reportée. Lors de cette nouvelle

séance, il sera question de chiffres en vue d'un meilleur monitoring de différentes situations du terrain.

Devant avoir lieu le 20 mars 2020, les premières Assises du sport vaudois, avec un programme alléchant et des personnalités inscrites de renom, ont dû, malheureusement, être reportées à trois reprises déjà. Le comité espère fortement qu'à l'automne prochain, ce magnifique projet puisse aboutir avec la même énergie et le même élan que nous ont procurés les JOJ.

ESV - Enseignants spécialisés Vaud

Création d'un nouveau groupe de travail en lien avec les conditions salariales dans le domaine parapublic

Lors de la dernière AG, la volonté de créer un groupe de travail avec des membres de l'ESV et de l'AVOP a été clairement formulée par nos membres. Une première réunion a eu lieu pour faire le point et définir les axes prioritaires de réflexion en 2020. Émilie Lambelet, Claire-Lise Saudan et Yves Froidevaux ont rencontré l'AVOP le 11 mars 2020 afin de leur soumettre les premières réflexions concernant les inégalités de traitement salarial toujours présentes malgré la revalorisation. La question des grilles horaires et celle du nombre d'heures de travail hebdomadaire ont été également abordées ainsi que le cahier des charges des ES.

Les représentants de l'AVOP, présents lors de cette rencontre, se sont dits intéressés à participer à cette réflexion. Ils confirment également être en difficulté lors des engagements face aux conditions proposées par l'État de Vaud. Un groupe de travail réunissant l'ESV, SPV, l'AVOP et des directeurs d'institutions se rencontrent régulièrement depuis janvier 2021 afin de cerner au plus près les besoins et le cahier des charges de ES travaillant en institution.

AAVI - Association des assistant-e-s vaudois-e-s à l'intégration

Fondée quelques semaines avant le début de la situation pandémique, soit le 12 novembre 2019, l'AAVI, et surtout son comité, a dû composer avec la situation sanitaire, ce qui a ralenti fortement les projets prévus. Par contre, le soutien individuel aux membres n'a pas été impacté et les collègues qui ont contacté le secrétariat général de la SPV ont pu ainsi être conseillés et, au besoin, accompagnés.

Une séance du comité «ouverte à toutes et tous les membres» a eu lieu le mercredi 26 mai pour faire le point sur la situation, notamment en matière de contrats et de formation. Avec une petite dizaine de personnes annoncées à ce rendez-vous en visioconférence, les délais rédactionnels du présent rapport ne nous permettent pas de faire un retour sur les échanges qui ont eu lieu dans ce cadre. Une information aux membres à ce propos devrait être transmise dans le courant du mois de juin.

AVESAC - Association vaudoise des enseignant-e-s en structures d'accueil



Unité Migration Accueil (UMA)

La rencontre avec les responsables de l'UMA a enfin eu lieu le 31 août 2020, après une longue attente, afin de mieux clarifier la mission de cette nouvelle entité du DFJC et son rôle, censé être aussi bien au niveau DGEO que DGEP. Le comité a donc rencontré ces responsables qui ont présenté le travail effectué depuis la mise en place de cette nouvelle structure et son fonctionnement, principalement au sein des structures accueil DGEO. Les collaborations entre l'UMA et la DGEP ne se sont pas encore concrétisées (pour le moment en tout cas). Lors de cette rencontre, nous avons pu souligner les besoins de communication sur l'existence et le travail de l'UMA.

Cours intensifs de français (CIF)

Un sous-groupe du nouveau comité s'est constitué pour suivre le dossier des cours intensifs de français afin d'obtenir une amélioration des structures et une cohérence entre les différentes écoles. Le projet vise à récolter des informations plus claires sur les pratiques et les grandes différences actuellement constatées d'un établissement à l'autre dans ce domaine (organisation, attributions d'heures et d'élèves en CIF, question de l'encouragement précoce et de la collaboration avec les enseignant-e-s de CIF, etc.). Il s'agit d'un chantier en cours qui fera l'objet d'un questionnaire envoyé en 2021 et à suivre sur le moyen terme.

UNE ANNÉE SI PARTICULIÈRE, BIS

Après des mois exceptionnels de crise sanitaire, la SPV a continué de jouer son rôle. Suite à ses actions relatives à la mise en œuvre des mesures sanitaires, la SPV s'est énormément investie pour des questions pédagogiques liées aux conséquences du semi-confinement et des quarantaines.

Dès la reprise des cours, le 11 mai 2020, la SPV a continué son travail d'accompagnement. Le retour partiel en classe, pour lequel la SPV s'était battue, a permis la rentrée la plus sereine possible. Durant les premières semaines, la SPV s'est fortement impliquée pour que les conditions sanitaires soient respectées dans les établissements afin de minimiser les risques pour ses membres et pour les élèves. Toutefois, les demandes de la SPV étaient également orientées vers le pédagogique. Et ceci, dès le confinement en mars et lors de la reprise en mai.

Le retour partiel en classe, pour lequel la SPV s'était battue, a permis la rentrée la plus sereine possible.

Une fois un calme tout à fait relatif retrouvé au sein de l'école vaudoise, le comité s'est empressé de reprendre les nombreux dossiers laissés en plan avec le Département. En effet, tous les groupes de travail et négociations avec celui-ci avaient tout simplement été suspendus pendant cette période, alors que les besoins des collègues et des élèves se faisaient plus urgents que jamais. Le comité a donc préparé un document de synthèse faisant état de tous les points en suspens et de sa position, dans l'espoir de pouvoir reprendre (ou commencer) rapidement les négociations.

Dans un même temps, la vie interne de la SPV connaissait des problématiques qui devaient être réglées, telles qu'un vote inédit à distance faute d'Assemblée des délégués en présentiel. Des décisions devaient également être prises concernant la reprise de la vie associative. Hélas, la SPV a dû annuler des événements pourtant prêts à voir le jour, comme le Forum ou encore le Cocktail pédagogique pour jeunes collègues. C'est par ailleurs une AD SPV statutaire, avec vote par correspondance, qui a été finalement choisie par le Comité cantonal. C'est ainsi que les comptes 2019 et le budget 2021 ont été adoptés.

Le retour du comité en présentiel s'est fait au mois d'août, moyennant le strict respect des mesures sanitaires. Il y avait du pain sur la planche, le Département annonçant des changements importants, en particulier au niveau du Cadre général de l'évaluation. Le comité a donc dû reprendre point par point les nouveautés annoncées et établir un plan d'actions pour réagir à ces éléments (voir ci-dessous). De plus, le Comité cantonal a insisté fortement pour des mesures spécifiques à l'intention des élèves en décrochage dû à la situation particulière. Enfin, deux consultations importantes se sont ajoutées: la (deuxième) refonte du Cadre général de l'évaluation et le PER sur l'éducation numérique (voir ci-dessous).

Malheureusement, la joie du présentiel a été de courte durée et le comité s'est reconfiné en octobre après

seulement neuf séances. En même temps, le Département communiquait son plan pour une potentielle reprise de l'enseignement à distance. Plusieurs éléments, dont la poursuite des objectifs d'apprentissage et la généralisation de la visioconférence, pourtant combattus avec succès lors de la première fermeture, ont été réintroduits dans le dispositif de l'enseignement à distance. Une nouvelle fermeture des écoles sous ces auspices n'étant pas dans l'intérêt de ses membres, le Comité cantonal a adressé un courrier avec ses revendications au DFJC.

En février, la SPV a mené sa cinquième enquête en lien avec la fin du premier semestre. Cette dernière avait alors pour objectif de faire une photographie qualitative et quantitative des résultats des élèves. L'enquête a mis en lumière le retard d'un nombre conséquent d'élèves dans le programme scolaire annuel. Toutefois, une partie des répondant-e-s ont estimé pouvoir finir le programme d'ici la fin de l'année. Par ailleurs, un quart des répondant-e-s ont observé que le nombre de situations d'échec était supérieur par rapport aux années précédentes. Enfin, les aides pour les élèves « décrocheurs » octroyées par le Département semblaient être la bonne nouvelle de cette enquête, même si elles n'ont pas toujours été jugées suffisantes.

CC SPV

CARNET ROSE



Le 4 mai 2021, Camille Dupertuis, membre du Comité cantonal SPV, a donné naissance à une petite Lucie.

Félicitations aux parents et bienvenue à Lucie!

IMPRESSUM
Rédaction
 Société pédagogique vaudoise
 Ch. des Allinges 2
 1006 Lausanne

Contact info@spv-vd.ch
 021 617 65 59
Rédacteur en chef Gregory Durand
Photographies Pierre Curchod, YF, DR,
 AVEP1, AVEAC, AVEPS, Rythmique Vaud

Ont participé au numéro
 Lucie Lobsiger, Pierre Curchod, Gregory Durand, Yves Froidevaux, les associations professionnelles SPV, le CC SPV

Maquette, mise en page Tassilo
Correction Corinne Grandjean
Impression PCL, Lausanne
Tirage 2600 exemplaires

UN BÂTI SCOLAIRE COMME OUTIL PÉDAGOGIQUE

L'emplacement de l'école dans un environnement, son intégration dans la cité ou son caractère imposant et inaccessible sont les premiers signes de l'expérience des rapports sociaux et des rapports aux apprentissages que feront les enfants et les adolescent-e-s qui en passeront le seuil.

Lorsque j'enseignais¹, combien de fois a-t-il fallu négocier avec la direction, parlementer avec le ou la concierge pour occuper l'espace de la classe différemment, pour faire vivre aux adolescent-e-s des activités parfois en marge des formes habituellement liées à l'enseignement. En voulant se jouer de la forme scolaire il fallait aussi occuper différemment les espaces, parfois même « pousser les murs ». Les intentions pédagogiques d'alors n'étaient pas si différentes de celles d'aujourd'hui: acquisition des savoirs, réussite, différenciation, inclusion, coopération, interdisciplinarité...

En m'intéressant au bâti scolaire, je me suis rendu compte que trop souvent l'enseignant-e se focalisait sur la classe ou sur son établissement. Quant au processus qui conduit à la construction ou à la rénovation d'une école, il est bien rare que le corps enseignant y soit associé dès le début.

Le bâti scolaire naît souvent de la pression démographique plutôt que de son intégration dans une planification globale de l'urbanisme communal, intercommunal ou régional. Il s'agit trop souvent de répondre en urgence à la pression démographique alors que « [...] la prévision d'effectifs d'élèves n'est qu'une pièce parmi d'autres du dossier [...]. [...], interviennent ici les questions concernant les besoins plus généraux englobant notamment les activités parascolaires et le tissu associatif.² »

Le bâti scolaire naît souvent de la pression démographique plutôt que de son intégration dans une planification globale de l'urbanisme.

Le bâti scolaire devrait être le résultat d'une démarche d'un aménagement humaniste et systémique. « À chaque niveau, il nous a semblé que l'école pourrait jouer un rôle structurant pour le territoire dans la mesure où y convergent, à un moment donné, tous les acteurs de la collectivité et où s'y développent des compétences et des habitudes de travail qui peuvent préparer et favoriser la coopération entre pairs, la coconstruction de projets, le questionnement, la créativité et la participation citoyenne.³ »

Au début des années 2000, l'OCDE publie des travaux liés à l'avenir de l'école et de l'éducation d'une part et aux constructions et équipements pour l'éducation d'autre part. Parmi les six scénarios pour l'avenir de l'école, j'en retiendrai deux:

- « L'école au cœur de la collectivité »;
- « L'école comme organisation apprenante ciblée ».

En 2004 déjà, lors de la construction d'un établissement secondaire en Nouvelle-Zélande (1500 élèves de 13 à 19 ans), quatre orientations sont prises:

- L'évolution des attentes en matière d'apprentissages et d'enseignement;
- Les relations au sein de l'établissement et entre celui-ci et la collectivité;
- La flexibilité des espaces pédagogiques;
- L'accès aux technologies de l'information et des communications.

Vu les coûts du bâti scolaire (construction et équipements), la question de l'usage de l'espace scolaire s'intègre dans l'articulation entre collectivité, territoire et usagers de l'école: l'usage sera-t-il réservé uniquement pour les activités propres au système scolaire ou mis plus largement au service de la population? Les réponses à cette question comme l'aménagement du territoire auront des conséquences à très long terme sur les dynamiques sociales, le développement économique et l'intégration. « Agir en amont sur l'urbanisation. À long terme, les mesures d'urbanisation devraient systématiquement intégrer les localisations d'équipements scolaires dans les projets et les documents d'urbanisme, avec notamment la préoccupation de la mixité sociale dans les écoles.⁴ »

Dès lors, on peut considérer que le bâti scolaire devrait répondre à cinq conditions:

- 1. Finalités de la construction ou de la rénovation: « [...] à savoir faciliter les modalités d'enseignement et d'apprentissage du XXI^e siècle⁵ »**

Les installations scolaires devraient être en avance sur les évolutions des systèmes éducatifs et des courants pédagogiques et devenir un moteur aux changements. Lors de la construction d'une école, il y a lieu de se détourner de l'attention portée essentiellement sur l'esthétique du bâtiment qui devient le symbole d'un moment pour se concentrer sur les finalités: faciliter les modalités d'apprentissage, servir de centre de vie sociale pour la collectivité, renforcer les liens entre les dimensions éducatives et économiques et intégrer une dynamique de formation tout au long de la vie.

- 2. Égalité des chances: « L'architecture a le devoir de faciliter les apprentissages de tous les élèves.⁶ »**

L'hétérogénéité d'un groupe d'élèves est un fait, une réalité. Que le système de sélection soit développé (voies, niveaux, conditions de promotion...) ou au contraire absent, le groupe d'élèves sera hétérogène et le premier défi de

l'enseignant-e sera de prendre en compte la multiplicité des modes d'apprentissage. L'utilisation de l'espace de la classe, l'accès facilité aux sources d'information ou à des lieux d'expérimentation seront des aides précieuses à la prise en compte de la diversité.

3. Coopération avec...: «L'école est un projet de société dans une communauté.»⁷

De nombreux scénarios sur l'évolution de l'école et de son environnement mettent en relation l'égalité des chances, la formation tout au long de la vie et les rapports sociaux. Dans cette perspective, le bâti scolaire joue un rôle central, ouvert toute l'année et à tout le monde. Le lieu réunira des espaces culturels et de formation pour toutes les générations. À titre d'exemple, en Islande, la conception d'une nouvelle école s'est faite avec la participation de tous les utilisateurs pour devenir un lieu de formation répondant aux besoins des élèves mais aussi de la population locale. D'autres expériences ont mis l'école au centre du quartier. Les activités sociales et économiques sont proches et visibles ou même intégrées dans l'espace scolaire.

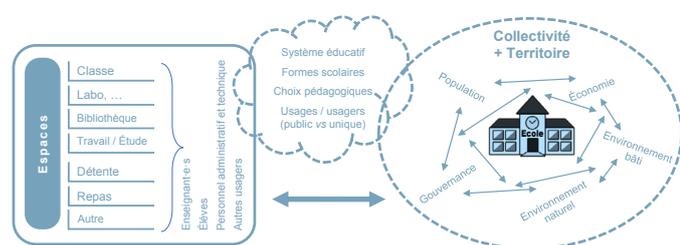
4. Adaptabilité – Flexibilité: «Les bâtiments publics seront conçus afin de servir à de multiples usages.»⁸

Les temporalités du bâti (planification, construction, durée de vie), de l'évolution démographique de la ville ou du quartier et de l'organisation scolaire (système éducatif, courants pédagogiques ou technologiques) sont si différentes qu'une même enveloppe architecturale devra pouvoir répondre à des besoins divers et évolutifs. Sans aller, comme certains auteurs, à interroger l'existence même de la salle de classe, on peut questionner son cloisonnement immuable. De nouvelles solutions techniques permettent, par exemple, le regroupement d'espaces pour du travail collaboratif.

5. Coûts: «Elle devient un centre d'apprentissage ouvert toute l'année. On évite ainsi le gaspillage.»⁹

Bien qu'ayant leur importance, je laisserai de côté les questions de coûts liées au processus de mise en œuvre et d'exécution du projet de construction. Les quatre points qui précèdent mettent en évidence le sens social et éducatif d'une utilisation plus large du bâti scolaire. Mis à part les salles de sport, la majorité des espaces sont utilisés 32 semaines par année, 4 jours et demi sur 7 et à peine 8 heures par jour. Une réflexion prenant en compte ce qui précède modifierait la répartition des coûts.

Le schéma ci-dessous met en évidence quelques éléments des enjeux allant de l'implantation au sein d'une collectivité à l'aménagement du bâti.

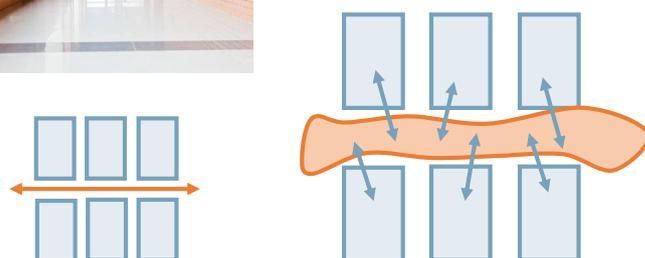


Face à l'importance et à la complexité des enjeux liés à la construction d'une école, le corps enseignant – en tant que corps de professionnel-le-s et corps de citoyen-ne-s – se doit non seulement de s'intéresser au bâti scolaire mais aussi de prendre un rôle d'acteur lors des choix politiques, urbanistiques et pédagogiques qui précèdent le premier coup de pioche.

«[...] pour être pleinement appréciée, la question des apprentissages se doit d'être considérée dans ce tout que constitue l'école, soit l'articulation du lieu et du Monde.»



Des changements à petits pas : se réapproprié des espaces, modifier les usages. Passer d'une utilisation tayloriste de l'espace à la création d'une aire de travail collaboratif.



Les schémas sont empruntés à Nair, P., Fielding, R., & Lackney, J. A. (2013). *The language of school design : Design patterns for 21st century schools*. DesignShare.

Pour conclure

Les appels d'offres ou les concours pour de nouvelles constructions explicitent les finalités sociales, éducatives et pédagogiques du projet de construction. Le corps enseignant est associé à l'ensemble du processus.

Un bâti scolaire ouvert sur le monde (quartier, village, ville) permet d'atteindre les buts de l'école fixés par la Loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire (article 5), de valoriser les projets pédagogiques.

L'accès de l'école à d'autres utilisateurs que les élèves crée de nouvelles relations intergénérationnelles.

La modularité des espaces est au service de l'imagination pédagogique dans une perspective d'inclusion, de sens donné aux apprentissages ou encore d'interdisciplinarité.

Pour aller plus loin: <https://cspfch.wixsite.com/arcitecurescolaire>

Pierre Curchod

1 Brevet des Classes de formation pédagogique (CFP) de 1976. J'ai enseigné quinze ans à La Tour-de-Peilz en 7-9 VSO puis dix ans à l'École de perfectionnement (à ce jour École de la transition). En 2002 j'ai rejoint la Haute École pédagogique du canton de Vaud où j'ai assumé la responsabilité de la filière secondaire 1.
Toutes les références bibliographiques sont sur le site spu-ud.ch.
2 Pillet, M., & Petrucci, F. 2008, p. 55
3 Becchetti-Bizot, C. 2018, p. 163
4 Butzbach, E. 2018, p. 90
5 Li, P. et al., 2005, p. 20
6 André Giordan interviewé par Forster, 2004, p. 28
7 Forster, 2004, p. 16
8 Bruno Marchand interviewé par Forster, 2004, p. 28
9 Forster, 2004, p. 16



CLIMAT : DE LA PAROLE AUX ACTES

Si pour certains et certaines, la période pandémique a été l'occasion de s'interroger sur son rapport à la mobilité et de privilégier des circuits plus courts en matière d'achats alimentaires, c'est de manière plus globale et de plus en plus prégnante que la question climatique occupe l'espace. Considérant que l'action syndicale ne peut se mener que sur le mode durable, la SPV est bien évidemment consciente qu'elle a aussi un rôle à jouer sur les questions environnementales. Depuis plusieurs années, différentes actions concrètes visant à minimiser l'empreinte carbone de notre association ont été entreprises, par exemple en favorisant l'utilisation des transports publics pour la mobilité professionnelle des « permanents ».

En qualité de propriétaire de l'immeuble des Allinges 2, des travaux importants ont été entrepris en 2013 pour améliorer significativement l'impact énergétique de ce dernier. Sur les conseils d'une entreprise spécialisée, des travaux d'isolation du bâtiment ont été menés en sus de l'installation d'un dispositif de panneaux solaires thermiques. Afin de favoriser la biodiversité, un toit plat a été végétalisé et le jardin est entretenu en mode prairie. Outre le bannissement des contenants en plastique non réutilisable des bureaux, toute l'électricité consommée par la SPV est désormais certifiée « naturemade

star », composée exclusivement d'énergies régionales solaires, éoliennes et de turbinage d'eau. La prochaine étape pourrait consister en la mise en place du projet Energo qui permet une économie énergétique supplémentaire sur le bâtiment de l'ordre de 10 à 15 %.

En formant les citoyens de demain, l'école se doit de montrer l'exemple dans tous les domaines, notamment sur les questions climatiques.

Avec ecole-durable.ch lancé en août 2020, la SPV met à disposition une plateforme pédagogique proposant des activités sur l'environnement au sens large. Ce n'est que récemment, avec un contenu et un nom de domaine très inspirés de notre outil, que le DFJC a mis en place une démarche similaire. Avec ses moyens très limités, la SPV reste ainsi pionnière dans la réflexion pédagogique et éducative, notamment sur ces différents aspects sociétaux.

Au niveau du DFJC, la mise sur pied d'un plan de mobilité pour tout le personnel semble une étape importante qui permettra de passer des bonnes intentions aux mesures concrètes. Un tel projet repose

notamment sur un soutien financier en faveur de l'utilisation des transports publics pour se rendre au travail et, par exemple, sur la mise à disposition de véhicules de co-voiturage pour les professionnels qui doivent se déplacer entre différents bâtiments scolaires. La question des constructions scolaires est évidemment le levier le plus fondamental pour baisser drastiquement l'empreinte carbone de l'école vaudoise. Un soutien actif de la part de l'État de Vaud à une politique de rénovation énergétique volontariste des bâtiments scolaires semble une piste prometteuse. Enfin, en matière de nouvelles constructions, la SPV considère qu'il conviendrait d'introduire de nouveaux standards écologiques, ceci en remplacement du label très commercial Minergie qui impose un système de ventilation double flux avec souvent comme corollaire l'impossibilité (ou presque) d'ouvrir les fenêtres des classes.

En formant les citoyens de demain, l'école se doit de montrer l'exemple dans tous les domaines, notamment sur les questions climatiques. En qualité d'acteur important du système scolaire, la SPV continuera à apporter sa pierre à l'édifice afin de permettre, à son modeste niveau, qu'il fasse toujours bon vivre sur notre belle planète.

Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV